

## Procédure d'inscription à CompuServe Information Service

Avant de pouvoir commencer à utiliser CompuServe, vous devez suivre une procédure d'inscription. Cette procédure ne doit être exécutée qu'une seule fois. Au cours de la procédure d'inscription, vous recevrez un numéro User ID et un mot de passe qui vous permettront d'accéder à CompuServe Information Service. Cette procédure est exempte de tous frais de connexion et de frais de communication supplémentaires..

### Fonctions des icônes :

- L'icône **Inscrivez-moi** vous permet de débiter la procédure d'inscription.
- L'icône **Contrat de Service d'Information** vous permet de prendre connaissance des conditions du contrat d'utilisation de CompuServe.
- L'icône **Règles d'Exploitation** vous permet de prendre connaissance des règles d'exploitation du Service d'Information CompuServe.
- L'icône **Service Clientèle** vous donne la liste des numéros de téléphone du Service Clientèle CompuServe.
- L'icône **Paramètres de connexion** vous permet de prendre connaissance et de modifier les paramètres de connexion, que le programme Inscription va utiliser pour vous connecter à CompuServe.
- L'icône **Aide** vous donne des informations générales au sujet de la procédure d'inscription à CompuServe.
- L'icône **Quitter** vous permet de quitter directement le Programme Inscription.

### Introduction

[Qu'est-ce que CompuServe?](#)

[Pourquoi s'inscrire à CompuServe?](#)

### Comment ...

[Devenir membre de CompuServe](#)

[Obtenir l'aide du Service Clientèle](#)

[Obtenir de l'aide en ligne durant la procédure d'inscription](#)

[Afficher une liste de contrôle pour le dépannage/le démarrage](#)

## **Qu'est-ce que CompuServe?**

CompuServe est le plus important service d'informations et de communication personnelles, comptant plus de deux millions et demi de membres dans le monde entier.

Tout ce dont vous avez besoin pour utiliser CompuServe, c'est d'un ordinateur personnel, un modem, un logiciel de communication et une ligne téléphonique.

En tant que membre, vous pouvez accéder à CompuServe à tout moment, de jour comme de nuit, aussi souvent que vous le souhaitez.

## **Contrat de Service d'Information**

Lorsque vous cliquez sur le bouton Continuer dans cette boîte de dialogue, vous indiquez que vous avez pris connaissance et approuvé les termes du contrat ce Service d'Information. Nous vous conseillons de les lire sérieusement.

## **Règles d'Exploitation**

CompuServe est régi par des règles d'exploitation. Consultez-les si vous désirez en savoir plus.

## **Services Clientèle**

Ceci est une liste des différents Service Clientèle de CompuServe, classés par ordre alphabétique suivant les pays, où ces bureaux sont localisés. Utilisez cette liste lorsque vous souhaitez vous procurer le numéro de téléphone, de télécopie, l'adresse du Service Clientèle situé dans votre pays. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

## Pourquoi s'inscrire à CompuServe?

En tant que membre de CompuServe, vous pouvez accéder à une source d'informations et de communication qui peut s'avérer enrichissante à de nombreux titres :

- **CompuServe Mail (Courrier CompuServe)** permet de communiquer non seulement avec d'autres membres CompuServe, mais aussi avec les utilisateurs d'autres services de courrier électronique tels que MCI Mail, AT&T Mail, AT&T Easylink, SprintMail, Internet et de nombreux systèmes MHS dans le monde entier. Le Courrier CompuServe vous permet même d'envoyer des télex ou des télécopies.
- Les **forums d'informatique** permettent d'obtenir une assistance en ligne de quelques 700 entreprises telles qu'Aldus, Borland, Lotus, Microsoft, WordPerfect et bien d'autres encore.
- Les **bases de données financières** vous permettent de gérer vos investissements en utilisant les outils et informations électroniques dont se servent quotidiennement les experts.
- Les **services d'informations** vous permettent de vous tenir au courant de ce qui se passe dans le monde grâce aux dépêches fournies par Associated Press France et International, Reuters, OTC News Alert et bien d'autres agences de presse.
- Les **forums consacrés à des centres d'intérêt particuliers** vous mettent en contact avec d'autres membres partageant les mêmes centres d'intérêt et les mêmes distractions que vous, et ce dans le monde entier.
- L' **accès à Internet** : téléchargez sur les sites FTP, informez vous avec les Newsgroups-Usenet, et naviguez simplement dans le réseau hypertexte des sites World Wide Web. Tout cela, d'un clique de souris.

**CompuServe** offre encore bien d'autres services tels que des services de réservation d'avion et de train en Europe, des "magasins électroniques", des bulletins météo pour le monde entier, la Bourse de Paris des jeux électroniques à plusieurs joueurs, etc.

## **Comment s'inscrire à CompuServe**

### **Comment :**

Obtenir un numéro User ID et un mot de passe

### **Informations à fournir :**

Informations personnelles

Mode de facturation et pays

Options d'inscription

Mode de numérotation

Port de communication

Vitesse

Numéro de série et numéro de contrat

Aucun numéro de téléphone d'accès au réseau CompuServe n'est enregistré par défaut dans le programme Inscription. Afin d'obtenir un numéro d'accès local, contactez le Service Clientèle le plus proche de chez vous.



Le numéro de téléphone indiqué dans vos paramètres de connexion n'est pas enregistré pas défaut dans votre programme. Vous pouvez le modifier.

## Sélection d'un mode de numérotation

Cette boîte de dialogue vous permet de choisir votre mode de numérotation :

- **Décimale (cadran)** : Cette numérotation est semblable à celle d'un poste à cadran.
- **Fréquences vocales** : Cette numérotation est semblable à celle des téléphones à touches. Même si vous possédez un téléphone à cadran, votre modem accepte généralement une numérotation à fréquences vocales.

### Connexion directe

Si vous êtes relié à un réseau local, qui vous connecte automatiquement à CompuServe, vous ne devez pas vous utiliser cette fenêtre. Cliquez donc sur le bouton Annuler pour revenir à la fenêtre "Inscription à CompuServe". Ensuite, cliquez sur l'icône **Paramètres de connexion**. Dans cette boîte de dialogue, sélectionnez l'option **Direct** dans la zone intitulée "Mode" et cliquez sur OK. Lorsque s'affiche à nouveau la fenêtre "Inscription à CompuServe", cliquez sur l'icône **Inscrivez-moi**. Ainsi, vous revenez aux boîtes de dialogue, que vous avez déjà remplies; vous n'avez qu'à cliquer sur Continuer à chaque boîte de dialogue afin de poursuivre votre inscription.

## Préfixes

Dans cette boîte de dialogue, vous avez la possibilité d'inclure un préfixe dans le numéro de téléphone, que WinCIM va composer pour vous connecter à CompuServe :

- Si vous devez accéder à une ligne extérieure afin de pouvoir composer un numéro de téléphone, indiquez le préfixe approprié suivi par une virgule (exemple : 0, ou 9, suivant les pays). La virgule indique à votre modem d'attendre deux secondes avant de composer le numéro de téléphone.
- Si vous disposez du signal d'appel, vous devez le désactiver avant de vous connecter à CompuServe. Ainsi, vous ne serez pas brusquement déconnecté, dans le cas où vous auriez des appels téléphoniques. Si vous ne pouvez pas désactiver votre signal d'appel, contactez votre agence TELECOM.

## Messages d'erreur

Vous verra un message d'erreur à la place de la boîte de dialogue dans les deux cas suivants :

- **Aucun numéro d'accès par défaut** pour le pays, sous lequel vous vous inscrivez n'est proposé dans la liste des numéros de téléphone. Afin d'obtenir un numéro d'accès vous permettant de compléter votre procédure d'inscription, contactez le Service Clientèle CompuServe.
- Le numéro d'accès enregistré dans vos paramètres de connexion est différent du numéro d'accès par défaut proposé dans la liste de numéros de téléphone. Ce numéro par défaut est presque toujours le numéro que vous devez utiliser lors de votre procédure d'inscription. Pour changer le numéro de téléphone dans vos paramètres de connexion, cliquez sur Annuler et ensuite sélectionnez l'icône Paramètres de connexion dans la fenêtre "Inscription à CompuServe"..

Cliquez sur Continuer lorsque vous voulez passer à l'écran suivant. Cliquez sur Annuler si vous voulez arrêter la procédure d'inscription et revenir à l'écran initial.

## **Sélection d'un port de communication**

Le port de communication est le canal de transfert des données entre votre ordinateur et votre modem.

Vous pouvez spécifier le port de communication de votre choix, mais celui-ci doit correspondre au port effectivement utilisé par votre modem. Pour déterminer le port correct, reportez-vous à la documentation de votre ordinateur.

Au besoin, contactez le Service Clientèle CompuServe.

Cliquez sur Continuer lorsque vous voulez passer à l'écran suivant. Cliquez sur Annuler si vous voulez arrêter la procédure d'inscription et revenir à l'écran initial.

**Comment ...**

[Obtenir l'aide du Service Clientèle](#)

## **Sélection d'une vitesse**

La vitesse (débit en bauds) désigne le nombre de signaux transmis par seconde sur une liaison. La vitesse que vous sélectionnez détermine les numéros de téléphone CompuServe qui vous sont donnés à la fin de la procédure d'inscription. REMARQUE : une vitesse de 9600 bauds ou supérieure est recommandée.

Pour plus d'informations, contactez le Service Clientèle de CompuServe.

Cliquez sur le bouton Continuer ou sur le bouton Annuler si vous souhaitez mettre fin à la procédure d'inscription et revenir à la fenêtre d'inscription CompuServe.

### **Comment...**

[Obtenir l'aide du Service Clientèle](#)

## **Fourniture d'un numéro de série et d'un numéro de contrat**

Au cours de la procédure d'inscription, vous devrez entrer un numéro de série et un numéro de contrat.

Vous trouverez ces numéros au dos de votre brochure ou sur la carte "Importantes Instructions d'utilisation" jointe avec votre logiciel.

Si vous ne trouvez pas ces numéros, contactez le Service Clientèle de votre région. En France le numéro du service vente est le : 36.63.81.22. Hors métropole : 33 1 47.14.21.65.

## Choix d'un mode de facturation et indication du pays

Au cours de la procédure d'inscription, vous devrez spécifier le mode de facturation de votre choix ainsi que votre lieu de résidence.

**Numéro de contrat** : Tapez ici votre numéro de contrat. Vous trouverez ce numéro ainsi que le numéro de série au dos de votre brochure ou sur la carte "Importantes Instructions d'utilisation" jointe avec votre logiciel. Si vous ne possédez pas ces numéros, contactez le Service Clientèle de votre région.

**Numéro de série** : Tapez ici votre numéro de série. Vous trouverez ce numéro ainsi que le numéro de contrat au dos de votre brochure ou sur la carte "Importantes Instructions d'utilisation" jointe avec votre logiciel. Si vous ne possédez pas ces numéros, contactez le Service Clientèle de votre région.

**Pays** : Sélectionnez le pays à partir duquel vous vous connectez à CompuServe. Si ce pays n'est pas dans la liste, cliquez dans la zone correspondante et entrez le nom du pays dans l'espace réservé à cet effet.

**Méthode de paiement** : Vous devez sélectionner une des méthodes de paiement listées dans la boîte de dialogue "Mode de paiement".

**Usage du compte** : Vous pouvez utiliser votre compte de deux façons différentes :

- **Personnel** : Sélectionnez cette option si vous souhaitez utiliser CompuServe à titre personnel (par opposition à une utilisation professionnelle).
- **Professionnel** : Sélectionnez cette option si vous souhaitez ouvrir un compte société, et sélectionnez aussi comme mode de facturation, le Compte Société.

Cliquez sur Continuer lorsque vous voulez passer à l'écran suivant. Cliquez sur Annuler si vous voulez arrêter la procédure d'inscription et revenir à l'écran initial.

### Modes de facturation

[Carte de crédit](#)

[Compte société](#)

[Prélèvement automatique](#)

## **Compte société**

Cette formule a été conçue pour offrir un mode de fonctionnement adapté aux entreprises. En effet, plusieurs utilisateurs (User ID) pourront être facturés sur un seul compte. Une fois votre dossier accepté, votre Compte Société sera établi. Vous recevrez alors une facture mensuelle qui détaillera les dépenses de chaque utilisateur du compte durant la période considérée.

### **Plus d'informations sur :**

[Gestionnaire du compte](#)

[Références bancaires et commerciales](#)

## **Gestionnaire du compte**

Le gestionnaire d'un compte société est l'interlocuteur désigné pour toutes les questions administratives et la facturation, à savoir les informations sur les nouveaux comptes, la facturation mensuelle et les modifications apportées aux comptes existants.



## **Références bancaires et commerciales**

Veillez à ce que les informations fournies soient récentes et exactes. Ces références seront vérifiées avant que vous puissiez accéder aux services CompuServe. (N° SIRET ...)

## **Facturation par carte de crédit**

Si vous souhaitez que vos frais CompuServe soient directement débités de votre carte de crédit, sélectionnez le mode de facturation par carte de crédit. Les nom et adresse que vous fournissez dans le cadre de la procédure d'inscription doivent être identiques à ceux liés à votre carte de crédit. Les membres installés en-dehors des Etats-Unis doivent utiliser une **carte internationale**.

## **Prélèvement automatique**

Le prélèvement automatique est pour l'instant seulement disponible dans certains pays européens (France, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne) et aux Etats-Unis. Si vous résidez en France, dès réception de votre inscription, nous vous enverrons une autorisation de prélèvement, que vous devrez nous retourner signée par le titulaire du compte bancaire. Vous pourrez consulter votre avis de prélèvement toutes les fins de mois en choisissant "Aller à" dans le menu Services et en tapant "CHARGES". Le prélèvement se fera le 12 du mois suivant.

## **Introduction des informations personnelles**

Lors de la procédure d'inscription, vous indiquez votre nom, adresse, numéro de téléphone etc ... dans cette boîte de dialogue. Vous devez également spécifier vos informations financières, qui varient selon le mode de paiement, que vous avez choisi dans la boîte de dialogue précédente,

Le nom de votre entreprise est nécessaire, seulement si vous avez sélectionné l'option Compte Société dans la boîte de dialogue précédente.

Cliquez sur Continuer lorsque vous avez spécifié toutes les informations nécessaires. Cliquez sur Annuler si vous voulez annuler la procédure d'inscription et retourner à la fenêtre initiale.

### **Modes de facturation**

[Compte société](#)

[Carte de crédit](#)

[Prélèvement automatique](#)

## Selection des options d'inscription

Pendant la procédure d'inscription, vous devrez sélectionner les options que vous désirez ajouter à votre abonnement :

- **Magazine CompuServe** : Activez cette option si vous souhaitez recevoir gratuitement le magazine CompuServe tous les mois. Spécialement rédigé pour les membres CompuServe, ce magazine vous tient au courant des modifications dans les services, fournit des conseils et présente la façon dont d'autres membres tirent partie de CompuServe.
- **Répertoire des membres** : Activez cette option si vous souhaitez figurer dans le répertoire des membres CompuServe. Ce répertoire contient les nom, adresse (ville et état) et numéros User ID des membres CompuServe. Si vous figurez dans le répertoire des membres, vous pouvez toujours demander à en être exclu ; inversement, vous pouvez demander à y être réinscrit après avoir demandé à en être exclu
- **Mailings promotionnels** : Activez cette option si vous souhaitez recevoir des messages de CompuServe, présentant de nouveaux services, des offres spéciales et d'autres informations intéressantes.
- **Mailings** : Activez cette option si vous souhaitez recevoir des documents promotionnels provenant d'autres organisations que CompuServe et présentant les produits et services proposés par ces organisations.

Une brève description de chaque option est indiquée au bas de cette boîte de dialogue.

Cliquez sur Continuer lorsque vous voulez passer à l'écran suivant. Cliquez sur Annuler si vous voulez arrêter la procédure d'inscription et revenir à l' écran initial.

## Obtention d'un User ID et d'un mot de passe

Au cours de la procédure d'inscription, vous recevrez un numéro User ID CompuServe ainsi qu'un mot de passe provisoire qui vous permettront d'accéder immédiatement à CompuServe Information Service. Si vous avez sélectionné l'option Compte Société, votre mot de passe vous sera envoyé par courrier.

Pour des raisons de sécurité, un mot de passe définitif vous sera envoyé par voie postale dans les 10 jours. Certains services CompuServe ne vous seront pas accessibles tant que vous n'aurez pas reçu votre mot de passe définitif.

- **User ID** : Votre numéro User ID est votre identification électronique (votre adresse) sur CompuServe. Vous devez le noter, car le programme vous demandera de le retaper dans la boîte de dialogue suivante.
- **Mot de passe** : Celui-ci n'est que temporaire. Vous recevrez votre mot de passe définitif par voie postale dans les 10 jours. Certains services CompuServe ne vous seront pas accessibles tant que vous n'aurez pas reçu votre mot de passe définitif. Conservez votre mot de passe en lieu sûr. Ne le communiquez à personne !

Le programme vous demande de retaper le numéro User ID et le mot de passe que vous venez de recevoir (afin de vérifier que vous les avez bien notés).

**Crédit** : Certaines offres CompuServe vous donnent droit à un crédit d'utilisation qui est automatiquement porté au crédit de votre compte.

**Numéro d'accès local** : Ceci est le numéro de téléphone que vous devriez spécifier dans votre logiciel de communication afin de vous connecter à CompuServe. **Non disponible** indique que vous vous êtes inscrit à partir d'un endroit pour lequel il n'existe pas de numéro de téléphone local, par exemple d'un pays que vous avez spécifié dans la zone **Autre** de la catégorie **Pays** de la boîte de dialogue **Facturation/Pays**. Si la mention **Non disponible** apparaît, renseignez-vous auprès du [Service Clientèle CompuServe](#) responsable de votre région.

**Réseau** : Si le réseau CompuServe est disponible en appel local, ce réseau sera toujours la solution la plus pratique et la plus avantageuse. Toutefois, s'il n'existe pas de numéro CompuServe local dans votre région, vous pouvez vous connecter à CompuServe par le biais de divers réseaux. Dans ce cas, il se peut que des frais supplémentaires vous soient facturés.

**Continuer** : Ce bouton affiche la boîte de dialogue suivante, qui vous demande de confirmer la réception de votre User ID et de votre mot de passe. Si vous souhaitez annuler la procédure d'inscription, cliquez sur **annuler**.

## **Aide en ligne durant la procédure d'inscription**

Si vous souhaitez obtenir de l'aide durant la procédure d'inscription, appuyez sur **F1**.

### **Reproductions de boîtes de dialogue**

Lorsqu'une boîte de dialogue est reproduite dans un écran d'aide, vous pouvez cliquer sur les différents éléments de cette boîte pour obtenir de l'aide complémentaire.

### **Boutons de déplacement**

Ces boutons, qui apparaissent dans le haut de la fenêtre d'aide Inscription, vous aident à trouver rapidement les informations voulues.

**Index** : Ce bouton affiche les principaux sujets d'aide.

**<<** : Ce bouton affiche la page d'aide précédente

**Historique** : Ce bouton affiche la liste de tous les sujets d'aide que vous avez consultés au cours de cette session, vous permettant d'accéder directement à l'un de ces sujets en cliquant deux fois sur son titre

## **Assistance du Service Clientèle**

Le Service Clientèle CompuServe est accessible partout dans le monde. La plupart des membres peuvent contacter le Service Clientèle de leur pays par le biais d'un simple appel local; Vous pouvez également communiquer avec le Service Clientèle en leur envoyant une télécopie ou un message électronique.

Afin d'obtenir la liste des numéros de téléphone du Service Clientèle CompuServe, cliquez sur l'icône **Service Clientèle** dans la fenêtre "Inscription à CompuServe". S'il n'y a pas de Service Clientèle dans votre pays, contactez le bureau CompuServe le plus proche de chez vous.



## **Autre**

S'il n'y a pas de Service Clientèle local indiqué pour votre pays, essayez de contacter le Service Clientèle le plus proche ou celui des États-Unis pour une assistance complémentaire.

**Télécopie** : Afin de garantir la livraison rapide d'un message par télécopie, veuillez à joindre une feuille d'en-tête spécifiant clairement votre nom, numéro User ID et le nom du département (et/ou de la personne) à qui est destiné le message.

## Contrôle des paramètres de connexion

### Pour contrôler les paramètres de connexion :

Cliquez sur l'icône **Paramètres de connexion** dans la fenêtre "Inscription à CompuServe".

**CompuServe** est le réseau de communication sélectionné par défaut dans les villes/pays, où vous pouvez accéder à CompuServe par l'intermédiaire d'un simple appel local. Une connexion via le réseau CompuServe ne comporte aucun frais supplémentaires et se trouve donc être dans tous les cas la méthode la plus économique d'accès à nos services. D'autres réseaux comme Transpac, Infonet ... comportent des frais supplémentaires d'accès.

**Vitesse** : c'est la vitesse à laquelle vous allez vous connecter à CompuServe. Assurez-vous que votre modem admet la vitesse que vous avez sélectionnée.

**Réseau principal** : Contient toutes les informations nécessaires au programme Inscription afin d'établir la connexion avec CompuServe : le nom du réseau, la vitesse du modem, et le numéro d'accès au noeud de communication.

**Téléphone** : c'est le numéro de téléphone que le programme Inscription va composer afin de se connecter à CompuServe. En général, vous sélectionnez le numéro de téléphone approprié dans la liste des numéros proposés dans ce programme. Si vous utilisez un numéro différent, vous recevrez un message d'avertissement lors de la procédure d'inscription. Vous aurez ainsi la possibilité de modifier votre numéro d'accès.

**Port** : Sélectionnez le port de communication auquel votre modem est connecté

**Modem ...** : S'affiche la boîte de dialogue, dans laquelle vous pouvez revoir et modifier les paramètres de communication de votre modem.

**Mode** : Sélectionnez le mode de numérotation que vous souhaitez utiliser : Fréquence, Décimale, Direct.

- **Décimale** : Cette numérotation est semblable à celle d'un poste à cadran.
- **Fréquence** : Cette numérotation est semblable à celle des téléphones à touches. Même si vous possédez un téléphone à cadran, votre modem accepte généralement une numérotation à fréquences vocales. La numérotation à fréquences vocales est plus rapide que la numérotation décimale.
- **Direct** : Sélectionnez cette option uniquement si votre ordinateur est relié par câble à un autre ordinateur qui assure la connexion pour vous.

Cliquez sur Continuer lorsque vous voulez passer à l'écran suivant. Cliquez sur Annuler si vous voulez arrêter la procédure d'inscription et revenir à l'écran initial.

## **Vérifications à effectuer en cas de problèmes**

### **Connexions**

Si le programme Inscripton ne parvient pas à former le numéro et à se connecter correctement via votre modem, assurez-vous que tous les câbles de connexion et d'alimentation sont correctement branchés.

### **Paramètres du modem**

Si le programme Inscripton parvient à composer le numéro sur votre modem, mais ne parvient pas à mener à bien la procédure d'inscription, contrôlez les paramètres de votre modem.

### **Panneau de configuration Windows**

Si vous ne parvenez pas à trouver le port de communication voulu pour l'inscription, assurez-vous que le paramètre Ports du Panneau de configuration Windows est correctement réglé.

### **Paramètres de connexion**

Si le programme Inscripton ne parvient pas à vous connecter à CompuServe, il se peut qu'un port de communication incorrect ait été spécifié. Dans ce cas, vérifiez les paramètres de connexion ainsi que les paramètres du modem.

### **Programmes de communication secondaires**

Si, au cours de la procédure d'inscription, vous recevez de Windows un message indiquant par exemple que COM1 n'est pas disponible et vous invitant à essayer COM2, assurez-vous que vos autres programmes de communication sont fermés.

### **Port de communication**

Si, au cours de la procédure d'inscription, vous recevez de Windows un message d'erreur mentionnant qu'une erreur de protection générale ou une erreur d'application irrémédiable s'est produite, fermez toutes vos applications, quittez Windows, puis redémarrez votre ordinateur afin de réinitialiser les ports de communication disponibles.

### **Numéro User ID et mot de passe**

Si vous parvenez à mener à bien la procédure d'inscription mais ne réussissez plus à vous connecter à CompuServe par la suite, vérifiez vos paramètres de la session dans WinCIM afin de vous assurer que vous utilisez bien votre numéro User ID définitif ainsi que votre nouveau mot de passe provisoire.

[Contrôle des paramètres de connexion](#)

[Contrôle des paramètres du modem](#)

[Présentation de la procédure d'inscription](#)

## Présentation générale de la procédure d'inscription

Pour mener à bien la procédure d'inscription, vous devrez fournir un certain nombre d'informations et suivre certaines instructions :

1. Pour débiter la procédure d'inscription, cliquez sur l'icône **Inscrivez-moi** dans la fenêtre "Inscription à CompuServe".
2. Dans la boîte de dialogue **Facturation/Pays**, vous devez sélectionner le pays depuis lequel vous allez vous connecter à CompuServe ainsi que le mode de paiement que vous souhaitez adopter (Carte de crédit, prélèvement automatique, compte société).
3. Dans la boîte de dialogue suivante, vous devez spécifier vos informations financières, qui varient suivant le mode de paiement que vous avez choisi précédemment. Si vous optez pour l'option Compte société, vous devrez désigner un gestionnaire, chargé de l'administration du compte de votre société.
4. Dans la boîte de dialogue "Options d'inscription", vous devez déterminer quelle(s) option(s) vous souhaitez appliquer sur votre compte. Par défaut, toutes les options sont sélectionnées.
5. Lors de la procédure d'inscription, vous pouvez prendre connaissance des termes du Contrat de Service d'Information CompuServe ainsi que des règles de fonctionnement.
6. Dans la boîte de dialogue "Mode de numérotation", vous devez sélectionner le mode de numérotation approprié à votre installation téléphonique. Vous pouvez également définir un préfixe, vous permettant d'atteindre une ligne extérieure. Dès que vous avez fourni les informations demandées dans cette boîte de dialogue, le programme Inscription va essayer de vous connecter à CompuServe.
7. Si votre connexion à CompuServe aboutit, vous devrez donner votre accord sur les conditions tarifaires proposées par CompuServe. Vous devez donc taper **D'ACCORD** pour montrer que vous avez pris connaissance et que vous acceptez toutes ces conditions.
8. Dès que vous avez accepté ces conditions, vous obtenez un numéro d'identification (User ID) permanent, ainsi qu'un mot de passe. Vous devrez retaper ces paramètres dans la boîte de dialogue suivante, juste pour confirmation. Si vous avez choisi l'option Compte société, vous obtiendrez seulement votre User ID et votre mot de passe vous sera envoyé par courrier après vérification de votre inscription.

## Contrôle des paramètres du modem

La boîte de dialogue **Chaînes de contrôle du modem** affiche vos paramètres de connexion en cours. Vous pouvez ainsi les revoir et les modifier.

**Modem** : Sélectionnez le type de modem que vous utilisez. Si votre modem ne figure pas dans la liste et s'il est compatible Hayes, choisissez l'option **Hayes**. Si cela ne fonctionne pas, sélectionnez **Autre**.

Les paramètres dans les autres zones de cette boîte de dialogue sont les paramètres standards pour le modem que vous avez sélectionné. Vous pouvez les modifier si nécessaires. Pour déterminer les paramètres corrects, consultez la documentation fournie avec votre modem.

**Initialiser** : Tapez la chaîne d'initialisation de votre modem. Lorsque vous sélectionnez un modem dans la liste **Modem**, WinCIM insère automatiquement la chaîne d'initialisation correspondant à ce modem.

**Préfixe** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne de préfixe correcte (ou commande attention).

**Fréquence** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne de numérotation à fréquences vocales correctes.

**Défaut** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne de réinitialisation correcte.

**Echappement** : Assurez-vous que cette zone contient la séquence d'échappement correcte pour remettre votre modem en mode de réception commandes lorsqu'il est en mode données.

**Connecter** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne correcte que le modem doit envoyer à votre ordinateur après établissement de la connexion.

**Pas de son** : Cochez cette option si vous souhaitez désactiver le haut-parleur d'un modem compatible Hayes.

**Suffixe** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne correcte pour mettre fin à une commande.

**Décimale** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne correcte afin de déclencher une numérotation décimale.

**Décimale** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne correcte afin de déclencher une numérotation décimale.

**Acquittement** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne correcte que votre modem doit envoyer à votre ordinateur après réception d'une commande de ce dernier.

**Echec** : Assurez-vous que cette zone contient la chaîne correcte que votre modem doit envoyer à votre ordinateur en cas de perte ou d'échec de la connexion.

**Défaut** : Rétablit les paramètres par défaut du modem que vous avez sélectionné dans la base de données Modem.

**Compression de données** : Cochez cette option si vous voulez que votre modem utilise le mode compression de données. Ceci est la commande qui active le mode correction d'erreurs sur votre modem. Suivant le type de modem, que vous avez sélectionné, la commande activant le mode correction d'erreurs s'affichera par défaut. Toutefois, si vous sélectionnez un modem, pour lequel cette information n'est pas disponible, consultez la documentation de votre modem pour plus d'informations

**Correction d'erreurs** : Cochez cette option si vous voulez que votre modem utilise le mode correction d'erreurs. Ceci est la commande qui active le mode compression de données sur votre modem. Suivant le type de modem, que vous avez sélectionné, la commande activant le mode compression de données s'affichera par défaut. Toutefois, si vous sélectionnez un modem, pour lequel cette information n'est pas disponible, consultez la documentation de votre modem pour plus d'informations.

**User ID** : Si votre modem requiert un code d'accès, tapez ici le numéro User ID

**Mot de passe** : Si votre modem requiert un code d'accès, tapez ici le mot de passe

**OK** : Enregistre les modifications éventuelles et ferme la boîte de dialogue

**Annuler** : Ferme cette boîte de dialogue sans enregistrer les modifications

